

nombre de jours pendant lesquels la Chambre et le Sénat ont siégé pendant chacune des dites années.

Sur motion de M. Smith (Nanaïmo), secondé par M. Harris,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant (a) le nombre total d'accidents survenus sur les lignes ferrées du Canada depuis le 1er avril 1909 jusqu'à date; (b) le nombre d'accidents qui se sont terminés fatalement; (c) le nombre d'accidents sur chaque ligne ferrée; (d) leurs causes; (e) le nombre d'accidents terminés fatalement ou autrement sur les travaux de construction du Great-Northern et du Grand-Tronc-Pacifique, ainsi que leurs causes.

Sur motion de M. Warburton, secondé par M. Prowse,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance, rapports, mémoires, explorations et autres papiers en la possession du gouvernement et non encore déposés sur la Table, concernant l'industrie huîtreière en Canada. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et autres papiers concernant la propriété et le contrôle des bancs d'huîtres, et la concentration de la propriété et du contrôle des dits bancs en vue d'en laisser la réglementation et le contrôle au gouvernement du Canada. Aussi, copie de toute correspondance, rapports, recommandations et autres papiers concernant la location ou la vente des dits bancs ou d'une partie d'iceux pour y cultiver les huîtres. Aussi, copie de toute correspondance et rapports concernant la culture et la conservation des huîtres et autres mollusques.

Sur motion de M. Monk, secondé par M. Ames,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance échangée entre lui-même et toutes autres personnes, corporatins, corps municipaux ou autres corps publics et le département des Chemins de fer et Canaux au sujet de la reconstruction et modification du pont de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique qui traverse le fleuve Saint-Laurent à Lachine, P.Q.

Sur motion de M. Monk, secondé par M. Jameson,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat donnant la date de la première nomination de tous les gardiens de phares le long du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent entre Québec et l'océan; aussi, leurs salaires actuels, avec indication dans chaque cas, des articles qu'ils sont tenus de fournir pour le service des phares ou signaux, et le montant de l'indemnité qui leur est accordée pour cette fourniture. Aussi, les règles ou règlements qui pourvoient à l'augmentation régulière de leur salaire.

Sur motion de M. Monk, secondé par M. Sproule,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,— Copie d'un rapport de M. W. T. R. Preston, commissaire du commerce en Hollande, au sujet de l'établissement en Canada d'une compagnie appelée *Netherland Loan Company*; copie de toutes communications échangées entre le département du Commerce ou tout autre département de l'administration et M. Preston au sujet de la question traitée dans ce rapport; copie de la correspondance entre M. Preston et toute personne ou toutes personnes en Hollande au sujet des transactions qu'une compagnie dite *Dutch Loan Company* se propose de faire en Canada; et copie de toutes correspondance ou communications de quelque nature que ce soit entre le gouvernement ou l'un de ses départements et toutes autres personnes à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.